

Région  Alsace

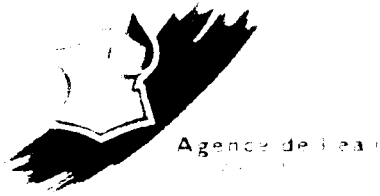


ADEME



n° 25383

Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'énergie



**DOCUMENT PUBLIC**

*Inventaire historique des anciens sites  
industriels et assimilés de la région Alsace  
Recensement cartographique du  
département du Haut Rhin*

**S. KLOTZ**

**Etude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM 01-POL-101**

Novembre 2001  
**BRGM/RP-51346-FR**



## Synthèse

La connaissance des anciens sites industriels et activités de service est importante pour fournir des informations utiles à la planification urbanistique et à la protection de l'environnement. **A** la demande du Ministère de l'Environnement, le BRGM est chargé d'effectuer les Inventaires Historiques Régionaux et de mettre en œuvre la banque de données qui conserve la mémoire de ces anciens sites.

En Alsace, la réalisation de l'inventaire s'inscrit dans un projet pluriannuel de trois années, et est cofinancée à part égale par le BRGM, maître d'ouvrage, la Région Alsace, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'ADEME. Des conventions ont été signées entre le BRGM et les cofinanceurs, précisant qu'une des tâches consiste à effectuer les relevés des sites et de leurs coordonnées géographiques sur les éditions successives de feuilles topographiques.

L'étude d'inventaire cartographique présentée ici pour le Haut-Rhin a consisté à :

- collecter l'ensemble des cartes topographiques à 1/25000 (françaises et allemandes) du Haut-Rhin de 1886 à nos jours, soit six éditions ;
- mettre en oeuvre une méthodologie permettant de répertorier les sites :
  - localiser et répertorier par un numéro sur chaque carte dans chaque édition, sur calque, les sites industriels ou assimilés marqués et noter leur activité,
  - noter l'évolution du site (modification d'activité, arrêt),
  - effectuer un tableau de synthèse, par carte utilisée, listant les sites, leur activité et leur évolution chronologique,
  - digitaliser les sites localisés sur calque pour les intégrer dans un système d'information géographique afin d'obtenir leurs coordonnées précises, et y importer les informations relevées afin de pouvoir déduire des cartes thématiques.

Les cartes des activités recensées par année d'édition cartographique et les tableaux créés fournissent les informations suivantes :

- le nombre de sites a plus que doublé entre 1886 et nos jours où il atteint 1560 avec la zone test Mulhouse-Thann qui avait fait l'objet d'un rapport BRGM DRIRE R38 170 en décembre 1994 ;
- Les sites se concentrent dans les vallées vosgiennes et dans les pôles urbains de Mulhouse, Colmar et St-Louis ;
- Les activités anciennes du textile, les scieries et l'extraction de granulats ont fortement décliné, pour faire place à l'industrialisation diversifiée des années 1970.

# Sommaire

<b>Synthèse .....</b>	<b>3</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>5</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>6</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>6</b>
<b>Liste des annexes .....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>1. IHR : état de l'art .....</b>	<b>9</b>
1.1 Une démarche générale à suivre déjà bien établie .....	9
1.2 Etat d'avancement de l'inventaire historique en Alsace .....	10
<b>2. Une démarche plus adaptée au cas particulier de l'Alsace .....</b>	<b>11</b>
2.1 Les cartes topographiques : un atout spécifique à l'inventaire en Alsace.....	11
2.1.1 La fin du XIX <sup>e</sup> à 1/25 000.....	11
2.1.2 L'Alsace, tous les 20 ans depuis 1886 et à la même échelle .....	12
2.2 Une méthode de recherche en archivistique novatrice .....	13
<b>3. Localisation des sites industriels ou assimilés à partir des cartes topographiques : présentation méthodologique .....</b>	<b>15</b>
3.1 Constitution d'un calque témoin.....	15
3.2 La superposition des cartes .....	18
3.3 La légende .....	18
3.4 La lecture cartographique .....	18
3.5 Le suivi chronologique sous forme de tableau .....	20
3.6 La digitalisation.....	20
<b>4. Commentaire des résultats obtenus .....</b>	<b>21</b>
4.1 Où se concentrent principalement les sites ? .....	21
4.2 Evolution générale du nombre de sites et de leur activité.....	22
4.3 Que deviennent les anciens sites industriels ? .....	23
<b>Conclusion .....</b>	<b>34</b>

## Liste des figures

Figure 1 : Schéma synthétique de la méthodologie. ....	16
Figure 2 : Découpage en huitièmes d'une feuille à 1/50 000. ....	17
Figure 3 : Légende générale des cartes .....	19
Figure 4 : Légende des cartes .....	24
Figure 5 : Inventaire 1886 .....	25
Figure 6 : Inventaire 1908 .....	26
Figure 7 : Inventaire 1935 .....	27
Figure 8 : Inventaire 1957 .....	28
Figure 9 : Inventaire 1974 .....	29
Figure 10 : Inventaire actuel .....	30
Figure 11 : Inventaire actuel incluant l'inventaire Thann-Mulhouse .....	31

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse.....	32
---------------------------	----

## Liste des annexes

- Annexe 1 : Liste des documents disponibles au SGAL et pouvant être utiles pour l'Inventaire Historique Régional
- Annexe 2 : Carroyage des cartes allemandes, des 1/8" de cartes, des tops 25 et des séries bleues.
- Annexe 3 : Nomenclature utile pour les cartes allemandes
- Annexe 4 : Inventaires des sites
- Annexe 5 : Exemple d'application de la méthodologie sur le secteur de Huningue

## **Introduction**

A la demande du Ministère de l'Environnement, le B.R.G.M. (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) doit effectuer dans le cadre de sa mission de Service Public, le suivi des Inventaires Historiques Régionaux (IHR) sur l'ensemble du territoire français et d'outre-mer. Une telle synthèse s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 3 décembre 1993 du Ministère de l'Environnement qui a pour objectif la constitution d'une base de données contenant "la mémoire des sites industriels anciens et actuels susceptibles d'engendrer des pollutions ou pouvant faire l'objet d'éventuels projets de réhabilitation".

**A** ce jour, **44** départements font ou ont fait l'objet d'un Inventaire Historique, ce qui permet d'avoir une première approche du nombre moyen de sites par département, soit 1500. Une méthodologie complète a ainsi été mise en place pour faciliter le déroulement des inventaires dans les autres départements (ADEME, Guide méthodologique pour l'Inventaire Historique Régional des Anciens sites industriels).

L'inventaire historique de la région Alsace s'inscrit dans une opération pluriannuelle de trois années. Cet inventaire est encadré par un comité de pilotage réunissant notamment les cofinanceurs et les services de l'Etat. Les cofinanceurs sont : le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'ADEME et le BRGM. Des conventions sont passées par le BRGM avec chacun de ces cofinanceurs. La DRIRE assure le secrétariat du comité de pilotage.

Le BRGM a entrepris de commencer cette étude par un inventaire cartographique systématique de toutes les industries et de tous les sites susceptibles d'engendrer une pollution ou de faire l'objet d'une réhabilitation. L'objectif de cette étude est de mettre au point une méthodologie qui permette de répertorier ces sites à partir de fonds de cartes topographiques à 1/25 000. L'étude porte sur tout le département du Haut-Rhin. Pour ce faire, le travail s'articule de la manière suivante :

- la collecte d'anciens fonds de cartes topographiques complets à 1/25 000 de l'ensemble de la région Alsace. Nous ferons également un état de l'art sur les documents existants et les travaux déjà réalisés pouvant être utiles à l'Inventaire Historique de la région Alsace ;
- la mise en place d'une méthodologie (légende, procédure, outils de travail) permettant un repérage visuel de la localisation et de l'évolution chronologique de chaque site potentiel à partir des fonds de carte. Dans un même temps, on montrera l'intérêt de commencer par ce travail, tout du moins pour la région Alsace ;
- l'application de cette méthode au département du Haut-Rhin ;
- le commentaire des résultats avec une présentation d'une carte synthétique et thématique de localisation des sites recensés.

# **1. IHR : état de l'art**

## **1.1 UNE DEMARCHE GENERALE A SUIVRE DEJA BIEN ETABLIE**

Grâce aux inventaires déjà menés dans plusieurs autres régions, une méthodologie complète a été mise en place (guide ADEME), dont les étapes sont les suivantes :

- cadrage et préparation de l'inventaire dans lesquels sont définis le cadre géographique de l'étude, la période de l'inventaire, la taille et les activités des sites à inventorier,
- présélection des cotes d'archives (pré-inventaire). Cela consiste à repérer dans les archives les références des dossiers à dépouiller dans le cadre du recensement,
- dépouillement des dossiers d'archives,
- regroupement des fiches manuscrites concernant une même adresse, ce qui permet de regrouper l'information concernant un même site,
- localisation sur cartes IGN à 1/25 000 afin de replacer les sites inventoriés par le dépouillement mais aussi pour en répertorier d'autres à partir de la comparaison de cartes IGN à différentes années,
- saisie dans BASIAS des informations récoltées,
- consultation des services de l'Etat et des mairies du département afin de faire le point sur les données brutes émanant des dossiers référencés consultés,
- recherche des critères environnementaux sur les sites qui peut être faite en même temps que la visite sur les sites sélectionnés,
- numérisation des coordonnées X et Y des sites retenus,
- fin de la saisie dans BASIAS,
- sélection et hiérarchisation des sites sur lesquels une vigilance accrue devrait être envisagée,
- exploitation des données par SIG (Système d'Information Géographique),
- bilan, synthèse et rapport.

## 1.2 ETAT D'AVANCEMENT DE L'INVENTAIRE HISTORIQUE EN ALSACE

L'Inventaire Historique de la Région Alsace a déjà fait l'objet d'études préliminaires. La liste des documents disponibles au Service Géologique Régional Alsace (SGR Alsace) est présentée sous forme de tableau synthétique en annexe 1. Citons notamment :

- **Un inventaire des sites industriels mené en 1994 sur une zone test, celle de Mulhouse - Thann comprenant 38 communes.** Il ressort de ce travail trois points essentiels :
  - l'intérêt d'exploiter dans un premier temps les cartes topographiques anciennes,
  - l'apport précieux des recherches en archives et du déplacement sur le terrain, qui permettent un gain quantitatif (davantage de sites) et qualitatif (un meilleur historique),
  - l'extrapolation par la DRIRE du nombre de sites pouvant être inventoriés sur l'ensemble de l'Alsace. **En effet, elle prévoit le recensement d'environ 2500 sites par département soit 5000 sites sur l'ensemble de la région Alsace.** Rappelons que la zone test a permis le recensement de 264 sites industriels (ou assimilés) répartis sur 31 communes.
- **La localisation de 500 sites avec pour chacun d'entre eux leur fiche descriptive BASIAS.** Cette liste comprend notamment les 264 sites répertoriés sur la zone test. Même si la plupart des fiches ne sont pas complètes, elles constituent une bonne avancée pour l'Inventaire Historique. Elle reprend également les résultats de divers inventaires ciblés réalisés par le passé (décharges suspectes, inventaire national des sites pollués connus, ...).
- **Le cahier des charges** de l'Inventaire Historique Régional établi en décembre 1999, présente les grandes étapes méthodologiques à suivre pour l'Inventaire alsacien ainsi que les délais et les objectifs à atteindre.

La première étape de l'Inventaire Historique de la région Alsace est définie dans ce cahier des charges. Notons que la présente étude ne s'intéresse qu'au département du Haut-Rhin, soit un territoire de 3525 km<sup>2</sup> pour une population de 650 000 habitants répartie dans 377 communes. Le point 0 du recensement a été fixé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cependant, il ressort de ces études qu'il serait intéressant de commencer par effectuer un inventaire historique des sites potentiellement pollués à partir des cartes topographiques avant toute recherche en archives. En effet, l'Alsace possède des fonds topographiques à 1/25 000 couvrant une plus longue période que les autres régions de France.

## **2. Une démarche plus adaptée au cas particulier de l'Alsace**

Grâce à l'étude faite sur la zone test, nous pouvons constater que l'Alsace possède deux atouts essentiels pour effectuer un inventaire précis et détaillé des sites industriels ou assimilés. Cet inventaire se déroulera donc selon la démarche suivante :

- la localisation topographique des sites grâce à une collection complète de cartes topographiques anciennes,
- la recherche en archives grâce à la participation de personnes spécialisées dans ce domaine.

### **2.1 LES CARTES TOPOGRAPHIQUES : UN ATOUT SPECIFIQUE A L'INVENTAIRE EN ALSACE.**

#### **2.1.1 La fin du XIX<sup>e</sup> à 1/25 000**

La famille Cassini a dressé une cartographie de la France entière à 1/86 400 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'état-major a fait de même à 1/80 000 dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Même si ces cartes sont riches en informations (notamment les cartes d'état major où on peut nettement situer îles moulins et certaines fabriques) l'échelle demeure trop grande pour s'en servir comme document de base dans l'inventaire. D'autant plus que la méthodologie stipule que la localisation doit se faire sur un support à 1/25 000. Cependant, pendant la période allemande entre 1886 et 1908, l'Alsace a fait l'objet d'une cartographie complète à 1/25 000.

Ces cartes représentent un double intérêt pour l'inventaire historique de la région, à savoir :

- **un document de base**, autrement dit, elles peuvent constituer le point 0 de notre étude. En effet, elles sont le reflet topographique de la région dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui est aussi la période choisie pour le commencement de l'inventaire,
- **une source d'information importante à bonne échelle**. On y trouve très précisément toutes les informations concernant les activités industrielles et/ou autres. De plus, l'échelle est adéquate à celle imposée par la méthodologie pour la localisation.



### **2.1.2 L'Alsace, tous les 20 ans depuis 1886 et à la même échelle**

Actuellement, nous disposons de différents fonds topographiques à 1/25 000 qui couvrent la totalité de l'espace alsacien. Ceux-ci ont été trouvés en trois endroits différents :

- dans les locaux du Service Géologique Régional Alsace, 15 rue du Tanin à Lingolsheim,
- à la cartothèque de l'Institut de Géologie, rue Blessig à Strasbourg. Un prêt à l'amiable de longue durée des cartes nous est cordialement accordé par le responsable, **M. CAYEUX** qui nous a facilité la recherche à l'intérieur de ces locaux,
- à la cartothèque de l'IGN, où il est possible de commander les photocopies à l'échelle des cartes anciennes (prix, environ 40 Frs par copie). Attention, l'IGN ne possède pas toutes les cartes de chaque série. En cas de manque, c'est la photocopie de l'année la plus proche qui est envoyée.

Ces recherches ont permis de rassembler 6 jeux de fonds de cartes à des intervalles temporels réguliers d'environ 20 ans, soit :

- un fond topographique complet à 1/25 000 datant de 1886,
- le même fond topographique vérifié entre 1908 et 1914. Ce jeu n'est cependant pas complet : il manque environ ¼ des cartes,
- un fond topographique complet à 1/20 000 cartographié entre 1935 et 1938. Une réduction de chacune des cartes a été effectuée pour les remettre à l'échelle de 1/25 000 et permettre ainsi la comparaison avec les autres fonds de cartes,
- un fond topographique complet à 1/25 000 cartographié entre 1953 et 1957,
- le même fond complet et vérifié entre 1973 et 1976,
- une grande partie de la région a été couverte en 1995 par l'IGN qui a édité de grands fonds de cartes à 1/25 000 (TOP 25). Cependant, certaines parties ne sont encore couvertes que par les séries bleues à 1/25 000 éditées en 1986.

Le fait de posséder différents fonds topographiques complets s'étalant sur une chronologie régulière comporte plusieurs avantages :

- **un aperçu rapide du nombre de sites** à prendre en compte pour l'ensemble du département,
- **la localisation précise en coordonnées Lambert** (suite à la digitalisation) de ces sites.
- **le suivi temporel des sites** : il est possible d'avoir un premier aperçu du nombre de sites encore en activité, disparus ou restructurés,

- **une photographie des principales activités industrielles à différentes époques** : les grandes activités dominantes et leur évolution apparaissent rapidement. **A** terme une telle étude peut aboutir à l'élaboration d'une carte thématique par année topographiée.
- **de faciliter les recherches en archives**, car l'inventaire cartographique donne déjà un premier aperçu du nombre minimum de sites qu'il est possible d'inventorier sur une commune ainsi que leur activité générale (usine, carrière, teinturerie, ...).

## 2.2 UNE METHODE DE RECHERCHE EN ARCHIVISTIQUE NOVATRICE

Une convention de coopération est signée entre le BRGM, l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse (Faculté des Lettres) et le CRESAT (Centre de Recherches sur les Sciences, les Arts et les Techniques). Cet organisme installé dans le berceau de l'industrie alsacienne, c'est-à-dire à Mulhouse, est spécialisé dans la recherche et la collecte d'archives industrielles en Alsace. il projette de faire un inventaire du patrimoine industriel de l'Alsace dans un triple but :

- scientifique : base de données pour la recherche ;
- patrimonial : pour une politique de conservation et de valorisation de ce qui doit l'être ;
- économique : reprise et conservation des sites.

Un tel partenariat est novateur dans le domaine des Inventaires Historiques au niveau national. Les objectifs de chacun (inventaire des anciens sites industriels pour le BRGM, application des techniques archivistiques pour l'Université et conservation du patrimoine pour le CRESAT) ont permis de très vite trouver des intérêts communs.

### **3. Localisation des sites industriels ou assimilés à partir des cartes topographiques : présentation méthodologique**

Dans tous les Inventaires Historiques Régionaux, la localisation des sites sur carte topographique est indispensable mais une étude comparative des cartes topographiques à différentes années n'a pas toujours été faite faute de cartes anciennes. Il s'agit donc de présenter la méthode de travail qui a été utilisée pour le Haut Rhin (figure 1).

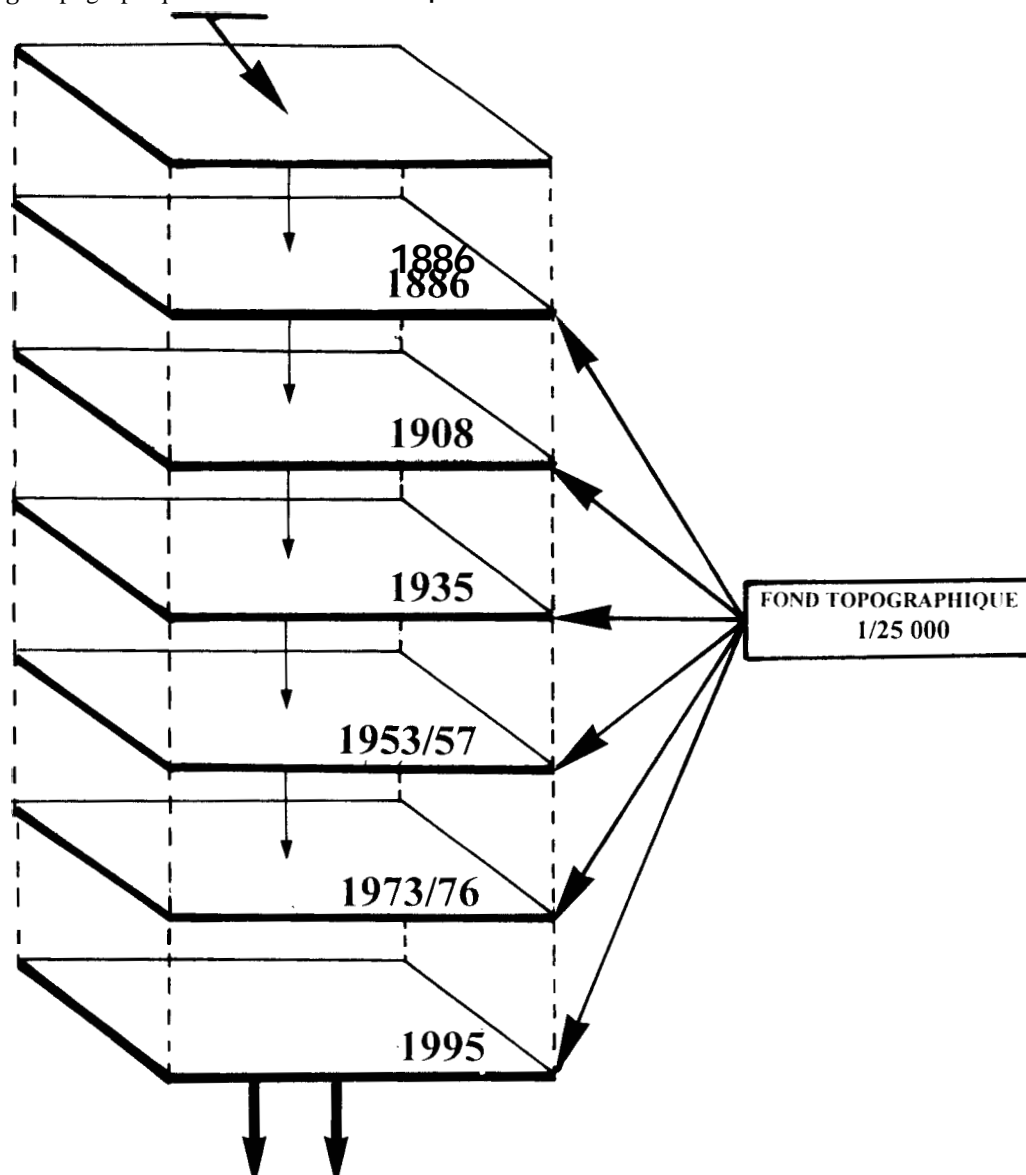
#### **3.1 CONSTITUTION D'UN CALQUE TEMOIN.**

On imprime sur un calque de format **A1** et à une échelle de 1/25 000 les informations suivantes :

- les limites communales (données de la BDCarto de l'IGN),
- le réseau hydrographique (données BDCarto),
- les carroyages des cartes topographiques.

Les limites communales représentent la seule information utile à la localisation administrative des sites, quant au réseau hydrographique, il constitue l'élément le plus représentatif de la géographie de la région (vallée, plaine, zones irriguées, inondées ou sèches).

Limites communales, réseau hydrographique et  
carroyage topographique au 1/25 000 sur calque



**DICITALISATION**  
**1-**  
**CARTE DE LOCALISATION**  
**7-**  
**TABLEAU DE SYNTHÈSE SUR**  
**L'ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE DES SITES**

Figure 1 - Schéma synthétique de la méthodologie.

Le carroyage permet de caler le calque sur chacune des cartes, mais attention : il existe deux carroyages. A savoir :

- **Le carroyage allemand** : sur les séries allemandes de 1886 et 1908, les repères ne figurent pas en coordonnées Lambert mais en degré (Greenwich). Cependant, à partir du logiciel de SIG MapInfo, les repères de chaque coin de carte ont pu être retranscrits en coordonnées Lambert afin de pouvoir les superposer aux séries suivantes. Cette opération nous a permis, par la même occasion, d'avoir le carroyage complet des cartes allemandes pour l'ensemble de l'Alsace (Annexe 2),
- **Le carroyage en Lambert (Annexe 2)** : les séries de 1935/38, 1953/57, 1973/74 correspondent chaque fois à 2/8 d'une feuille à 1/50 000 (figure 2). De ce fait elles ont le même découpage et se superposent très bien.

1	2	3	4
5	6	7	8

*Figure 2 : Découpage en huitièmes d'une feuille à 1/50 000.*

Pour les séries bleues de 1986 et les TOP 25 de 1995, le carroyage diffère : les cartes ne se calent plus sur le précédent découpage (Annexe 2). Cependant, les limites du découpage des cartes à 1/50 000 en huitièmes sont toujours indiquées, ce qui facilite la superposition, même si parfois 1/8<sup>e</sup> de carte peut se trouver sur deux TOP 25 ou deux séries bleues différentes.

### **3.2 LA SUPERPOSITION DES CARTES**

Une fois le calque témoin fini, il suffit de le transposer chronologiquement de carte en carte et de relever systématiquement toutes les informations susceptibles de correspondre à un site industriel ou assimilé. Chaque site portera un numéro d'identification. Il faut ensuite le compléter et pour cela constituer une légende condensant toutes les informations utiles.

### **3.3 LA LEGENDE**

La légende (figure 3) doit comporter les informations suivantes :

- la date d'apparition du site,
- sa continuité chronologique,
- la fin de son activité si tel est le cas,
- sa taille, si celle-ci dépasse une certaine superficie (l'ADEME conseille de marquer les contours du site si celui-ci dépasse 5 hectares).

### **3.4 LA LECTURE CARTOGRAPHIQUE**














Pour cela, il faut se munir d'un lexique détaillé fourni par l'IGN et présent au SGR. L'inventaire systématique s'intéresse à tous les sites anciens et actuels pouvant faire l'objet d'une pollution éventuelle. Pour ce faire, il est essentiel de se référer à la liste des activités données dans le cahier des charges.

Pour les cartes allemandes il faut bien sûr faire un effort de traduction, un petit lexique est présenté en Annexe 3.

**On** notera que certaines activités cartographiées ne figurent pas dans la liste préconisée par l'ADEME et pourtant elles peuvent constituer un site de pollution potentiel - tout du moins en Alsace, à savoir :

- les carrières et gravières, dont l'activité actuelle et passée est très importante en Alsace, constituent des décharges potentielles,
- les tuileries, car elles sont souvent accompagnées d'une carrière,
- les grands élevages qui peuvent engendrer, comme c'est le cas en Bretagne par exemple, des apports importants en nitrate. Ceci est d'autant plus dangereux quand on connaît la fragilité de la nappe phréatique rhénane et son importance économique.

## Légende

		<b>1886</b>
		<b>1908</b>
		<b>1935</b>
		<b>1953157</b>
		<b>1973176</b>
		<b>1995</b>
		<b>Présence chronologique du site</b>

### Remarque:

- Chaque cercle correspond à un site susceptible d'être pris en compte dans l'Inventaire Historique Régional.
- Le diamètre du cercle est indépendant de la taille du site.
- Les sites dépassant une certaine taille sont cartographiés par un polygone.

*Figure 3 -Légende générale des cartes*

### **3.5 LE SUIVI CHRONOLOGIQUE SOUS FORME DE TABLEAU**

Chaque site répertorié cartographiquement est numéroté et son activité est indiquée dans un tableau de synthèse. Une fois apparu, le site est suivi chronologiquement de telle sorte que toute modification ou tout arrêt d'activité soit indiqué. Il existe donc un tableau pour chaque calque témoin (Annexe 4). Ainsi, pour trouver l'évolution de l'activité d'un site, il suffit de se référer au tableau correspondant.

### **3.6 LA DIGITALISATION**

Une fois tous les sites inventoriés, il est nécessaire de les digitaliser afin d'obtenir leurs coordonnées Lambert en X et en Y précises. Ces coordonnées sont par la suite transférées dans un logiciel de Système d'Information Géographique, en l'occurrence MapInfo, afin de réaliser des cartes thématiques.



## **4. Commentaire des résultats obtenus**

Pour chaque année cartographiée, une carte thématique comportant le recensement des sites industrialisés ou assimilés a été réalisée (figures 5 à 10). Les sites qui ont une activité similaire sont regroupés. Le regroupement (Légende, figure 4) s'est fait en suivant le classement établi par le code **NAF . A** partir de ces 6 cartes, quelques commentaires peuvent être faits concernant l'évolution des sites et leur nombre.

### **4.1 OU SE CONCENTRENT PRINCIPALEMENT LES SITES ?**

Globalement, les sites se concentrent dans :

- *Les vallées vosgiennes*, à savoir du nord au sud :
  - la vallée de la Liepvrette (Sainte-Marie-aux-Mines),
  - la vallée de la Weiss (Kaysersberg),
  - la vallée de la Fecht (Munster),
  - la vallée de la Lauch (Guebwiller)
  - la vallée de la Thur (Thann),
  - la vallée de la Doller (Masevaux).

L'industrialisation de ces vallées commence souvent très en amont et se termine toujours par un pôle d'activités situé au niveau de leur débouché sur la plaine très dense (Guebwiller, Thann, etc...).

- *La plaine autour de trois grands pôles urbains* :
  - Mulhouse, qui est de loin le centre urbain le plus industrialisé du département ;
  - Colmar;
  - l'agglomération de Saint-Louis-Huningue.

- **Le Sundgau :**

Contrairement à sa réputation de région économiquement peu attirante au début du siècle (un peu comme l'était la Champagne crayeuse), de nombreux sites ont été relevés sur l'ensemble du Sundgau. Citons par exemple la vallée de la Largue et la vallée de l'Ill qui ont connu une activité industrielle non négligeable, même si elles n'ont pas fait l'objet d'une industrialisation poussée comme dans les vallées vosgiennes.

## 4.2 EVOLUTION GENERALE DU NOMBRE DE SITES ET DE LEUR ACTIVITE

Cf (tableau 1 de synthèse).

Après une progression lente jusqu'à la première guerre mondiale, le nombre de sites s'accroît plus rapidement. Près de 1300 sites industriels ou assimilés ont été recensés depuis 1886 (1600 avec la zone test de Thann-Mulhouse incluse dans la figure 11). Le nombre de sites a doublé entre 1886 (650 sites) et actuellement (1296 sans la zone test). Cependant la nature des activités a évolué dans le temps et dans l'espace. D'après les seules informations cartographiques, les principales modifications touchent essentiellement les secteurs suivants :

- **les activités industrielles** : l'activité industrielle dominante de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle est l'industrie textile, mais suite à la deuxième guerre mondiale, celle-ci a fortement décliné et rares sont les entreprises qui ont subsisté jusqu'à maintenant (sauf par exemple DMC). Cependant, l'industrialisation (chimique, mécanique, alimentaire,...) a connu un essor à partir des années 1970 ce qui explique que le nombre de sites industriels reste constant sur toute la période étudiée. A partir de cette période, même si les vallées vosgiennes restent très industrialisées (chimie à Thann par exemple), les activités se sont surtout développées le long du Rhin (suite aux aménagements après la deuxième guerre mondiale) et autour de Saint-Louis-Huningue au détriment de Mulhouse.
- **le traitement du bois** : cette activité est majoritairement représentée par les scieries. Elles se sont toujours essentiellement implantées dans les Vosges et le Sundgau compte tenu de la proximité du bois mais leur nombre décline sensiblement depuis le milieu du siècle car les grandes scieries supplantent de plus en plus les petites.
- **l'extraction de granulats** : c'est une activité essentiellement concentrée dans la plaine ello-rhénane et sur les cônes de déjection des rivières vosgiennes. Avant la modification du code minier français de 1970 qui rend obligatoire l'obtention d'une autorisation préalable à l'ouverture d'une carrière, une simple déclaration suffisait pour extraire les graves. Compte tenu du caractère économique des alluvions ello-rhénanes, l'exploitation fut donc anarchique, ce qui explique la présence d'un grand nombre de gravières de petite taille. Actuellement, l'extraction est mieux contrôlée et se fait surtout sous forme de grandes exploitations. On notera, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la présence de nombreuses carrières de limon et d'argile dans

le Sundgau. Ces matériaux étaient utilisés pour la fabrication des t d e s et des briques, grande spécialité de la région d'Altkirch.

- **les transports** : suite à l'augmentation du réseau routier, les gares de village ont petit à petit disparu. Seules les gares situées sur les grandes lignes ont subsisté.
- **l'armée** : compte tenu des deux guerres mondiales et de la situation frontalière du Haut-Rhin, l'empreinte militaire y est importante, surtout dans la région de Colmar et le long du Rhin.

### **4.3 QUE DEVIENNENT LES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ?**

Même si le nombre de sites a doublé depuis 1886, celui des sites en activité n'a pas augmenté, mais au contraire a légèrement diminué. **Ainsi, les sites abandonnés ou restructurés représentent près des deux tiers de la totalité des sites cartographiés sur le Haut-Rhin** (818 pour 1296 sites inventoriés).

En effet, sur les 1296 sites inventoriés, 118 correspondent à une ancienne carrière ou gravière, 115 à d'anciens bâtiments ayant connu une activité industrielle et 585 à d'anciennes activités actuellement restructurées ou détruites. La restructuration ou le réaménagement des sites s'est fait de diverses manières :

- **conservation des bâtiments comme patrimoine culturel** : citons par exemple le parc d'Husseren-Wesserling (vallée de Thann) qui renferme les anciennes filatures et d'autres bâtiments ;
- **création de musées** comme par exemple les bâtiments textiles des entreprises Schlumpf, actuellement aménagés en musée de l'automobile (Mulhouse) ;
- **adaptations éducatives** (collèges) et **administratives** (cité administrative de Colmar) ;
- **aménagement de centres de loisirs** : tel est le cas des innombrables gravières aménagées en base nautique ou en plan d'eau.

**Cependant, un grand nombre de sites sont actuellement laissés en friches et beaucoup de gravières ont été transformées en de véritables décharges** parfois complètement incontrôlées.

## **Conclusion**

**La méthodologie employée pour commencer l'inventaire historique des sites industriels ou assimilés de la région alsacienne est l'exploitation des cartes topographiques avant toute recherche en archives. Nous avons vu que l'Alsace possède une collection complète de supports topographiques anciens à 1/25 000 ce qui permet de privilégier une telle démarche. A partir de ce constat nous pouvons donc préconiser la méthodologie de travail suivante :**

- **création d'un calque témoin,**
- **superposition de ce calque sur chaque carte,**
- **inventaire systématique de chaque site et suivi de son évolution d'année en année à l'aide d'un tableau,**
- **digitalisation pour obtenir les coordonnées X et Y de chaque site.**

**Son application au département du Haut-Rhin est satisfaisante sur plusieurs points :**

- **Elle donne un aperçu rapide du nombre de sites potentiels et permet d'en localiser les principales concentrations. Ainsi, avec la zone test de Thann-Mulhouse, 1560 sites sont déjà répertoriés. Notons que pour le Haut-Rhin il existe déjà 242 fiches Basias en dehors de la zone test de Thann-Mulhouse. Une correspondance entre les sites cartographiés et les fiches Basias n'a pu être établie que pour 68 sites. Il y a 430 sites qui n'ont pas été repérés par l'approche cartographique (ils correspondent pour l'essentiel à des décharges qui ne sont effectivement pas notées sur les cartes). Nous arrivons donc à un total de 1734 sites.**
- **Elle permet de constater que près de 2/3 des sites ne sont plus en activité, c'est donc sur ces sites que les futures recherches en archives doivent s'orienter.**
- **Elle offre le suivi efficace de l'évolution de chaque site de 1886 à nos jours.**

**Ainsi, avant d'avoir commencé les recherches en archives, près de 1800 sites sont déjà inventoriés dont plus de 1 000 sans activité actuelle. Ce chiffre est à comparer à l'objectif de 2500 sites par département affiché en Alsace.**

**A partir de cet inventaire, six cartes (une par année cartographiée) ont été dressées. Elles représentent un premier support cartographique du nombre de sites et de leur évolution pour l'ensemble du département.**

Cependant, cette liste n'est pas exhaustive, elle présente un état des inventaires jusqu'à 1995 (date des cartes **IGN** à 1/25 000 les plus récentes). Il convient de préciser que les décharges ne sont pas souvent recensées et que les zones industrielles ne sont pas détaillées. De plus, les informations n'ont **pas** été recoupées avec les données contenues dans les cartes d'édition géographique professionnelle (**EGP**) parues dans les années 1940 (une copie est disponible au **BRGM**) . Enfin, la nature des activités cartographiées reste très générale (usine, filature, réservoir, ...).

Ce travail constitue néanmoins, **pour** la région alsacienne, un bon support pour l'étape suivante, à savoir la recherche en archives. Celle-ci permettra de compléter les informations cartographiées et certainement d'y ajouter de nombreux sites.